

# Crisis Payment ( Paiement d'urgence) pour les détenteurs d'un visa humanitaire



We speak your language ☎ 13 1202

## En quoi consiste Crisis Payment pour les détenteurs d'un visa humanitaire ?

Crisis Payment ( Paiement d'urgence) représente un paiement spécial unique destiné aux titulaires d'un visa humanitaire récemment arrivés en Australie, pour répondre à leurs besoins d'installation immédiats.

## Qui a droit à ce paiement ?

Ce paiement est destiné uniquement aux personnes à qui un Australian Humanitarian Visa ( Visa humanitaire australien) a été accordé avant leur entrée sur le territoire australien pour la première fois. Crisis Payment sera accordé aux personnes qui :

- sont éligibles à une pension ou allocation de Centrelink
- ont de graves difficultés financières à la date du dépôt de la demande
- se trouvent sur le territoire australien le jour de la demande
- sont titulaires de l'un des visas humanitaires suivants :
  - subclass 200—Refugee ( sous-classe 200—Réfugié)
  - subclass 201—In-country Special Humanitarian ( sous-classe 201—visa humanitaire obtenu dans le pays d'origine)
  - subclass 202—Global Special Humanitarian ( sous-classe 202—visa humanitaire spécial obtenu hors du pays d'origine)

## Crisis Payment for Humanitarian Entrants - French

- subclass 203—Emergency Rescue ( sous-classe 203—Secours d'urgence), **et**
- subclass 204—Woman at Risk ( sous-classe 204—Femme en situation de risque)
- **déposent leur demande dans les sept jours de leur arrivée en Australie pour la première fois et sont titulaires d'un visa humanitaire leur y donnant droit** ( ou prennent contact avec Centrelink dans les sept jours pour faire part de leur intention de déposer une demande et déposent cette demande dans les 14 jours suivant la prise de contact), **et**
- sont arrivés en Australie pour la première fois après le 1er janvier 2008.

## Quel est le montant du Crisis Payment ?

Le montant du Crisis Payment correspond à une semaine de la pension ou de l'allocation de base de Centrelink ( sans inclure les suppléments tels que Rent Assistance ( Aide au logement) ou Pharmaceutical Allowance ( Allocation pour les médicaments)). Ce paiement unique vient en complément du versement de la quinzaine régulière.

[www.centrelink.gov.au](http://www.centrelink.gov.au)



Australian Government



## Hardship Advance (Avance pour situation difficile)

Les nouveaux venus titulaires d'un visa humanitaire peuvent également demander le paiement anticipé d'une partie de leur premier paiement, s'ils y ont droit. C'est ce que l'on appelle Hardship Advance (Avance pour situation difficile).

## Clause de non responsabilité

Les informations contenues dans la présente brochure sont exactes à la date de publication au mois de février 2008, mais sont naturellement susceptibles de modifications. Si vous vous référez à cette publication après ladite date, veuillez contacter Centrelink pour vérifier si les renseignements ont été actualisés.

Pour communiquer avec Centrelink en français, composez le **13 1202**\*.

Des renseignements sont également disponibles dans votre langue sur le site internet **[www.centrelink.gov.au](http://www.centrelink.gov.au)**

\* Le coût des appels à partir de votre téléphone fixe vers les numéros « 13 » de Centrelink varie en fonction de votre prestataire de service téléphonique. Les appels vers les numéros « 1800 » à partir de votre téléphone fixe sont gratuits. Les appels à partir des cabines publiques et des téléphones portables sont facturés à des taux plus élevés.